

Viande, ville et culture...

Suzanne est formatrice en Éducation Permanente. Elle est née dans le numéro 100 du Secouez-vous les Idées. Nous l'avions laissée expliquant son métier à ses beaux-parents lors d'un dîner boudins.

Nous la retrouvons après sa visite des abattoirs d'Anderlecht organisée par Forum Abattoir. Suzanne s'interroge sur les rapports entre la viande, la ville et la culture. Elle nous ouvre son carnet de notes. Il s'agit de pistes de réflexions, d'idées jetées sur le papier pour approfondir le sujet. Lors de cette visite, elle apprend que la société qui gère le site a diversifié ses activités et a accueilli l'asbl Cultureghem. Le lien Abattoir-Socioculturel l'interpelle et elle décide de chercher s'il y a d'autres exemples. Elle trouve plusieurs cas similaires, elle décide de mettre en parallèle l'histoire de l'Abattoir d'Anderlecht et celui de Bomel.

38

1874-76 : Propriété de la ville de Bruxelles, de créer un abattoir.

1888 : SA des Abattoirs et Marché d'Anderlecht

1890 : INAUGURATION

1925 : Fermeture de l'Abattoir (hygiène) pas de la viande

1937-1945 : choix du site, plans, ...

1946 : INAUGURATION

1953 (Fulgence) : Fin des lièvres fennelaires -> Transport Bruxelles
 (*) Projet de du cadet à l'exploitation à cause des hommes d'hygiène

1983 : Fermeture ???? Volonté de la Commune 150 négociants + amateurs vient la SA Absatoir - Droit d'exploitation
 (*) Clameur de la Halle d'Anderlecht le même année.

1988 : Fermeture Noms européens

des années 90 :
 - 1992 création des lanes de Cuylen
 - 1992 adaptation du site pour différentes entreprises

INITIATIVES CITOYENNES
 2005
 2009 - Fin de FEDER - Volonté de la SA de développer des activités de nouveaux acteurs de la ville

2002 : la Commune décide de démolir les bâtiments de la ferme de granger s'y est avec différentes populations

la Commune de Quaker propose une vision alliant l'histoire communale et les activités locales, culturelles et éducatives

PTWB Patrimoine Industriel Wallonie - Bruxelles asbl

Article
Les anciens abattoirs de Bomel (Namur) : une action citoyenne pour une nécessaire réaffectation

Suzanne... voir...

de la Commune de Quaker propose une vision alliant l'histoire communale et les activités locales, culturelles et éducatives

l'abattoir illustré



125 ans d'abattage à Anderlecht

deux autres abattoirs : Ancien Abattoir (Euphon) Ancien Abattoir (Mons) 0651

2015: Fermeture du Marché aux Vaches et INAUGURATION du FONDRIE

4 CHANTIERS

2013: Création du Forum d'Abattoir des arts publics

2013: début des travaux

2014: Fin du chantier et INAUGURATION le 31/12/2014

2010: Approbation du projet d'installation d'un Centre Culturel - Le site est déclaré S.A.R (site à réaffecter)

La double ligne du temps met en parallèle la chronologie de deux abattoirs celui d'Anderlecht, en haut et celui de Bomel, en bas. Ces deux sites ont des destins assez semblables quoique différents. Tous deux ont subi de fortes transformations. Le premier reste un lieu d'abattage tandis que le second a été réhabilité en Centre Culturel et en bédéthèque.

Les rapprochements historiques que l'on peut faire sont :

○ Le site d'Anderlecht est inauguré en 1890 alors que Bomel l'est en 1946, il a pris du retard à cause de la guerre. Tous deux se trouvent « derrière » une gare.

● Les changements de normes sanitaires entraînent la faillite des deux structures. L'activité sera reprise à Anderlecht par 150 négociants et amateurs en créant la société anonyme « Abatan » qui deviendra « Abattoir ». Tandis que Bomel n'a pas été repris, le site fut occupé par plusieurs structures. En 2002 la commune avait décidé de le raser pour y créer un parking.

▲ Les deux sites ont en commun qu'à un moment de leur histoire, une concertation des habitants ou des exploitants de chacun des quartiers a souligné le manque de lieux de culture et de rencontre. Ce constat réalisé, la société qui gère l'abattoir anderlechtois a encouragé la création de l'ASBL Cultureghem. A Bomel, c'est sous l'impulsion du comité de quartier et avec le soutien d'élus locaux que le Centre Culturel et la bédéthèque a vu le jour. On se retrouve donc avec deux lieux d'abattage (endroits cachés et interdits) qui pour continuer d'exister se sont tournés, en partie ou complètement, vers des activités socio-culturelles (endroit ouvert et accueillant).

Les deux sites sont des ensembles architecturaux remarquables. La halle d'Anderlecht est d'ailleurs classée en 1988 et le site de Bomel de style moderniste a été déclaré « SAR » (site à réaffecter) par la Wallonie.

LES CAHIERS DE LA FONDERIE

A lire!



La viande tranche de ville mode de vie

HISTOIRE SOCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA RÉGION BRUXELLOISE